



Professionnels de Formation

Programme de Formation



TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT(E) DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PRÉREQUIS

- Être titulaire du permis B, délai probatoire expiré.
- Avoir un casier judiciaire vierge.
- Visite médicale favorable.

DURÉE

- 910 h en centre.
- 280 h en stage pratique en entreprise.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes expositives (collectives ou individuelles) :

- Magistrale,
- Démonstrative,
- Interrogative,

Méthode active (collective ou individuelle) :

- De la découverte.

PRATIQUE :

- Piste privée,
- Parc de véhicules,
- Simulateur de conduite,
- 1 véhicule équipé de roulettes (simulation conduite sur route verglacée),
- Maquettes (mécanique),
- Fiches pédagogiques,
- Livret d'apprentissage élève,
- REMC.

THÉORIE :

- Salles de cours équipées,
- Ordinateurs,
- Vidéoprojecteurs,
- Maquettes murales,
- Bibliothèque,
- Vidéothèque,
- REMC,
- Cours conçus par notre équipe pédagogique.

ÉVALUATIONS

- QCM sécurité routière,
- Écrit (résumé de textes + argumentaire),
- Test de conduite,
- Entretien individuel.

VALIDATION DES ACQUIS

Examen Titre professionnel ECSR validé par des jurys professionnels et édité par la DIRRECTE.

LIEU DE LA FORMATION

Au sein d'une agence CITY PRO où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

FORMATEURS :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF

Voir selon devis.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
- ✓ Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

CONTENU DE LA FORMATION

ACTIVITÉ TYPE N°1 (CCP1) : Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.

- ✓ **Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation.**
Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- ✓ **Animer une séance collective de formation à la sécurité routière.**
Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- ✓ **Animer une séance individuelle et collective de formation à la conduite d'un véhicule léger.**
Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
ÉVALUER LE DEGRE D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES DES APPRENANTS.
- ✓ **Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants.**
Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- ✓ **Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers en situation d'apprentissage.**
Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- ✓ **Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier.**
Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnel.
- ✓ **Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.**
Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

ACTIVITÉ TYPE N°2 (CCP2) : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

- ✓ **Analyser une demande par rapport à une prestation de sensibilisation.**
Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- ✓ **Construire et préparer une action de sensibilisation.**
Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- ✓ **Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement.**
Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- ✓ **Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.**
Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.